

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

**Groupement Ressources
Humaines
Service du Personnel**

Vos références : Courrier du 14 février 2013
Nos références : CR/OP/DP
N° arrivé : 2852
N° départ : 3832
Objet: Nomination des adjudants
Affaire suivie par : Patricia Durand
Téléphone : 04 67 10 20 16

Vailhauquès, le 26 février 2013

Le directeur départemental

à

Monsieur le Président
du Syndicat National des SPP et PATS 34

36 Rue Jean-Jacques Rousseau
34130 MAUGUIO

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre en date du 14 février dernier, par laquelle vous me faites part de vos observations suite à la note de service 2013/15, relative à la nomination des adjudants après avis de la CAP du 17 décembre 2012.

A cet effet, vous m'interrogez je cite : « sur une éventuelle erreur compte tenu que 12 nominations ont été effectuées au lieu des 14 initialement prévues ».

En réponse, je tiens à souligner qu'il n'y a eu aucune erreur, 2 postes ont été pourvus par mobilité interne. En effet, si 12 promotions ont été d'ores et déjà réalisées, 3 sont prévues prochainement portant à 15 le nombre des nominations (suite à la disparition malheureuse d'un adjudant) : vous trouverez ci-joint copie de l'avis de vacance n° 2784 concernant l'ouverture de 3 postes d'adjudants supplémentaires à partir du 1^{er} mars prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.


Colonel Christophe RISDORFER